



The Pharmacy Examining Board of Canada

Le Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada

Guide d'utilisation du Portail Candidat

Le BEPC a mis en place le Portail Candidat (« portail ») afin de simplifier, pour les candidats, les différentes étapes du processus d'obtention du certificat du BEPC. Sur le portail, chaque candidat pourra créer un profil contenant ses données personnelles et professionnelles, déposer des demandes d'accès à certaines formalités et aux examens, et recevoir des messages particuliers de la part du BEPC.

Le présent document fournit des renseignements importants sur le mode d'utilisation du portail, y compris la description, pas à pas, du dépôt d'une demande d'admission à un examen, en utilisant la partie II (ECOS) de l'examen d'aptitude (pharmaciens) comme exemple.

Contenu

Accès à un compte sur le portail.....	2
Candidats SANS numéro d'identité BEPC.....	2
Candidats AYANT un numéro d'identité BEPC.....	2
Survol du portail	3
Modifier les données de mon profil	3
S'inscrire, sur le portail, aux différentes étapes en vue certificat du BEPC	5
Achèvement de la demande	12
Demandes d'admission - Points importants.....	12
Autres titres.....	13

Accès à un compte sur le portail

Le processus d'accès à un compte sur le portail n'est pas le même selon que le candidat a déjà un numéro d'identité BEPC ou non.

Candidats **SANS** numéro d'identité BEPC

Des liens d'auto-inscription sur le portail mettent les candidats sur les voies appropriées du processus menant au certificat du BEPC, en fonction du pays où ils ont reçu leur formation. Allez à cette [page](#) du site Web du BEPC pour créer un nouveau compte. **Remarque : seules les personnes posant leur candidature pour la première fois peuvent utiliser ce lien pour créer leur compte.** Par la suite, les candidats utiliseront le lien usuel sur le site Web du BEPC (voir les précisions ci-dessous).

Identification du candidat

Peu importe la voie dans laquelle le candidat est orienté, il doit remplir l'exigence suivante : imprimer un document PDF pour documenter son identité et y joindre une photographie récente de sa personne ainsi qu'une copie authentifiée d'une pièce d'identité officielle, délivrée par un gouvernement. Le tout, dûment authentifié par un témoin, doit ensuite parvenir au BEPC par service de messagerie.

Une fois que le BEPC a reçu le document et confirmé l'identité du candidat, le BEPC lui attribue un numéro d'identité BEPC.

Candidats **AYANT** un numéro d'identité BEPC

Le BEPC a créé les comptes des candidats déjà inscrits au BEPC.

Pour accéder à leur compte, les candidats doivent utiliser seulement le lien suivant (et le marquer d'un signet) : <https://pebc.certemy.com/entry/login>.

Entrer l'adresse courriel en dossier au BEPC. Cliquer sur **Reset Password** afin de créer un nouveau mot de passe pour accéder au compte. Suivre les instructions fournies, y compris l'activation du compte en passant par le lien envoyé par courriel.

Pour ces candidats, le BEPC déposera une fiche récapitulative dans leur portefeuille numérique, au cours des semaines suivant le lancement du portail. Les candidats auront ainsi un résumé ponctuel, classé, de leur situation dans le processus d'obtention du certificat. Cette fiche ne fera l'objet d'aucune mise à jour; l'évolution ultérieure du candidat sera suivie dans le cadre du portail.

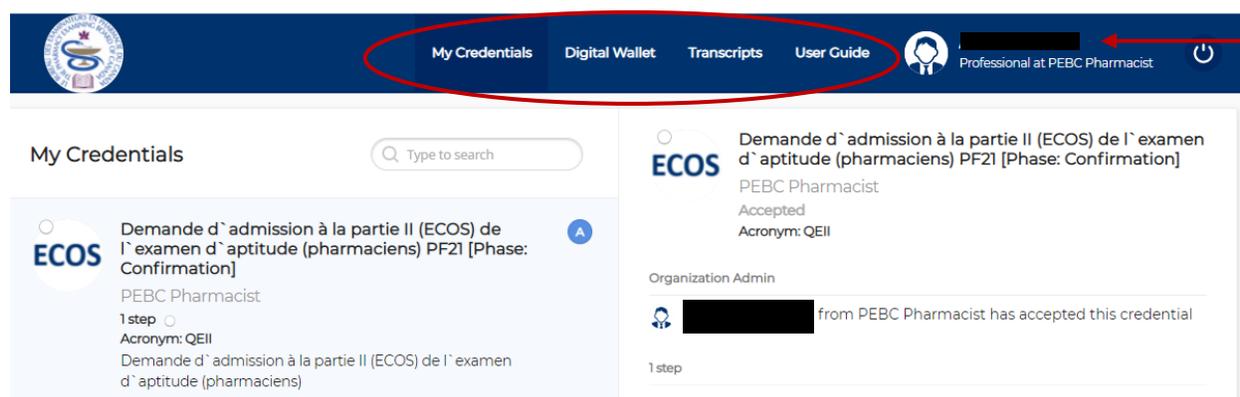
Conseils clés

- Marquer d'un signet le lien vers le portail pour y accéder facilement : <https://pebc.certemy.com/entry/login>
- Le portail est inaccessible entre 3 et 5 h HNE du matin pour son entretien quotidien.
- Ajouter support@pebc.certemy.com à votre liste d'expéditeurs autorisés à vous envoyer des courriels, afin de vous assurer de recevoir les notifications automatisées.

Survol du portail

Les candidats sont orientés dans une voie dépendant du pays où ils ont reçu leur formation. Par exemple, les personnes ayant obtenu leur diplôme de pharmacie à l'étranger et désirant poser leur candidature au certificat du BEPC doivent d'abord recevoir un verdict favorable lors de l'évaluation de leur dossier, puis réussir à l'examen d'évaluation (pharmaciens), ainsi qu'aux parties I (QCM) et II (ECOS) de l'examen d'aptitude (pharmaciens). Sur l'écran du portail, chaque ligne soulignée correspond à divers **titres de compétence**, y compris les titres de compétence requis pour une activité donnée et la réception des résultats.

Quand les candidats accèdent au portail, diverses rubriques apparaissent au haut de l'écran.



Mes titres de compétence (My Credentials) : on y trouve les différentes étapes que devra franchir le candidat en vue d'obtenir le certificat. Le BEPC y fait apparaître automatiquement les titres de compétence auxquels le candidat est admissible. **Certains titres sont facultatifs**. Voir [Autres titres](#) à la fin du présent document pour plus d'information.

Portefeuille numérique (Digital Wallet) : le BEPC y déposera des documents comme les carte d'admission aux examens pratiques, les lettres annonçant des résultats et les rapports de rétroaction, etc.

Relevés de notes (Transcripts) : on y trouvera les certificats de formation continue (FC) pour les candidats qui auront dû faire du rattrapage. Pour le moment, cette section n'est pas utilisée, mais le BEPC en fera l'annonce quand elle sera accessible.

Guide d'utilisation (User Guide) : il contiendra des vidéos créées par Certemy montrant la façon d'utiliser le portail. Il est utile de consulter ces ressources.

Modifier les données de mon profil

Les candidats peuvent, sur le portail, changer certaines données les concernant en cliquant sur leur nom.

Certains changements, comme les changements de nom, requièrent l'approbation du BEPC.

Modification des données

- **Modifier le nom** : les candidats, voulant changer leur nom tel qu'il apparaît dans leur dossier au BEPC, devront appuyer leur démarche de documents justificatifs officiels. Ces changements devront être validés par le BEPC avant d'être approuvés.
- **Adresse courriel** : les candidats peuvent facilement modifier l'adresse courriel principale inscrite à leur dossier au BEPC. La nouvelle adresse courriel doit être confirmée avant d'être approuvée.
- **Adresse postale** : le candidat voulant changer l'adresse postale inscrite à son dossier au BEPC (ci-dessous) cliquera sur **Profile Fields**. L'écran ci-dessous apparaîtra et il pourra cliquer sur les différents champs pouvant être modifiés et y saisir les nouveaux renseignements.

S'inscrire, sur le portail, aux différentes étapes en vue certificat du BEPC

Avant de déposer une demande quelconque d'évaluation ou d'admission à un examen requis en vue d'obtenir le certificat du BEPC, les candidats doivent d'abord y être admissibles. En accédant à leur dossier sur le portail, les candidats pourront voir les titres de compétence auxquels ils sont admissibles. Dans le cas d'un examen, la candidature admissible s'appliquera seulement au **prochain** examen.

Le processus d'admission aux titres de compétence est décrit ci-dessous en utilisant, comme exemple, la prochaine séance de la partie II (ECOS) de l'examen d'aptitude (pharmaciens).

La structure d'un titre de compétence sur le portail est la suivante :

- **Titre**
 - **Phase I**
 - **Étape 1**
 - **Étape 2, 3 ... (s'il y a lieu)**
 - **Phase II (s'il y a lieu)**
 - **Étape 1**
 - **Étape 2, 3 ... (s'il y a lieu)**

Chaque phase peut comprendre plus d'une étape. La ou les phases apparaissent à la gauche de l'écran sous la rubrique **My Credentials**, alors que chaque étape se présente à la droite de l'écran.

La dernière étape d'une phase franchie, le système vous fait automatiquement passer à la phase suivante.

La demande d'admission à l'ECOS comprend trois phases :

- **Confirmation**
- **Inscription**
- **Paiement**

Dans l'illustration ci-dessous, on peut voir la première phase (**Confirmation**) de la demande d'admission à un titre de compétence, ici l'ECOS, où les candidats doivent confirmer s'ils acceptent ou non la date limite de dépôt des demandes d'admission. Les candidats ont deux options : accepter ou refuser de passer l'examen. Les candidats ayant l'intention de se présenter à la prochaine séance de l'examen vont cliquer sur **ACCEPT**. Les candidats peuvent aussi décider de **REFUSER (REJECT)**, s'ils **N'ont PAS** l'intention de se présenter à la prochaine séance. Si le candidat ne fait rien, le BEPC supprimera l'examen proposé, à la fermeture de la fenêtre de demande d'admission.

My Credentials

Type to search

ECOS Demande d'admission à la partie II (ECOS) de l'examen d'aptitude (pharmaciens) PF21 [Phase: Confirmation]
PEBC Pharmacist
1 step
Acronym: QEII
Demande d'admission à la partie II (ECOS) de l'examen d'aptitude (pharmaciens)

ACCEPT REJECT

ECOS Demande d'admission à la partie II (ECOS) de l'examen d'aptitude (pharmaciens) PF21 [Phase: Confirmation]
PEBC Pharmacist
Acronym: QEII

1 step

Confirmation
Dynamic form Incomplete Due: 08/03/2024

Veillez confirmer que vous connaissez la date limite des demandes d'admission à la prochaine séance de l'examen...

ACCEPT REJECT

Si le candidat décide d'**ACCEPTER (ACCEPT)** de se présenter à l'examen, la fenêtre pop-up ci-dessous apparaîtra alors. Cliquez sur **Proceed in Certemy** pour poursuivre. Le BEPC n'accepte pas de PREUVE EXISTANTE (UPLOAD EXISTING) pour le moment.

OSCE

Do you currently hold this Credential?

If you would like to complete the process for a new credential or renewal of an expired credential, please click **PROCEED IN CERTEMY** to continue.

If you have previously completed all steps required to receive your credential outside of the Certemy platform and wish to upload proof for completion, please select **UPLOAD EXISTING**. (THIS FEATURE SHOULD ONLY BE USED TO PROVIDE A COMPLETE SET OF EVIDENCE, OTHERWISE YOU MUST SELECT PROCEED IN CERTEMY TO COMPLETE ALL REQUIRED STEPS)

CLOSE **UPLOAD EXISTING** **PROCEED IN CERTEMY**

Cela mène les candidats vers la fenêtre du titre de compétence visé.

Le titre de compétence ci-dessous comporte une seule étape que l'on peut voir à droite.

Dans la fenêtre, on peut voir que la démarche est **En cours (In Progress)**. À droite, la ou les étapes individuelles sont visibles et indiquent que la phase, ainsi que l'étape sont **Inachevées (Incomplete)**. La date d'échéance est aussi visible. **Une façon de voir si la phase ou l'étape ne sont pas encore achevées est de constater que les cercles correspondants ne sont pas colorés.**

The screenshot shows the 'My Credentials' interface. On the left, under 'My Credentials', there is a search bar and a list of credentials. The selected credential is 'Demande d` admission à la partie II (ECOS) de l` examen d` aptitude (pharmaciens) PF21 [Phase: Confirmation]'. It is identified as 'PEBC Pharmacist', '1 step', and 'Acronym: QEII'. The status is 'In Progress', which is circled in red. On the right, a detailed view of this credential is shown. It includes the 'ECOS' logo, the title, and the user's name 'PEBC Pharmacist'. Below this, it says 'Accepted' and 'Acronym: QEII'. A '1 step' indicator is shown with a small white circle next to a blue circle containing a document icon. The step is titled 'Confirmation' and is marked as 'Incomplete' (circled in red). The due date is '08/03/2024'. A red arrow points from the 'In Progress' status in the left panel to the 'Confirmation' step in the right panel.

Les candidats vont cliquer sur l'étape qu'ils veulent passer. Dans ce cas, l'étape de **Confirmation**.

This block shows a detailed view of the 'Confirmation' step. It features a blue circular icon with a white document symbol. The title 'Confirmation' is displayed in large text. Below the title, there are three status indicators: a lightning bolt icon followed by 'Incomplete', a blue circle with a white 'S' followed by 'Dynamic form', and a calendar icon followed by the date '08/03/2024'. The main text reads: 'Veuillez confirmer que vous connaissez la date limite des demandes d` admission à la prochaine séance de l` examen d` aptitude (pharmaciens) - partie II (ECOS)'. At the bottom right, there are two buttons: 'CLOSE' and 'COMPLETE NOW'.

Cliquez sur **Complete Now** pour continuer.

Confirmation

Incomplete Dynamic form 08/03/2024

Veuillez confirmer que vous connaissez la date limite des demandes d`admission à la prochaine séance de l`examen d`aptitude (pharmaciens) - partie II (ECOS).

La date limite des demandes d`admission à la prochaine séance de l`examen d`aptitude (pharmaciens) - partie II (ECOS) est le 6 août 2021.

Je confirme que je connais la date limite des demandes d`admission à la partie II (ECOS) de l`examen d`aptitude (pharmaciens). *

Je confirme

BACK CONTINUE

Les candidats verront la date limite des demandes d'admission imposée et devront cocher la case pour confirmer, puis cliquer sur **CONTINUE**. Après cet écran de confirmation de la date limite, un autre écran permettra de confirmer la demande d'admission.

Une fois la **phase de Confirmation** terminée, les candidats sont automatiquement dirigés vers la **phase d'Inscription** pour déposer leur demande d'admission à l'ECOS.

La phase d'**Inscription** ci-dessous montre, à droite, qu'elle comprend deux étapes :

- **Étape 1 : Demande d'admission à l'ECOS**
- **Étape 2 : Déclaration et confirmation**

My Credentials

Type to search

ECOS Demande d`admission à la partie II (ECOS) de l`examen d`aptitude (pharmaciens) PF21 [Phase: Inscription]

PEBC Pharmacist
2 steps
Acronym: QEII
Expiration date: 08/06/2021
Demande d`admission à la partie II (ECOS) de l`examen d`aptitude (pharmaciens)
In Progress

ECOS Demande d`admission à la partie II (ECOS) de l`examen d`aptitude (pharmaciens) PF21 [Phase: Inscription]

PEBC Pharmacist
Accepted
Acronym: QEII
Expiration date: 08/06/2021
Demande d`admission à la partie II (ECOS) de l`examen d`aptitude (pharmaciens)

Uploaded document(s):
Credential_Demande d`admission a la partie II (ECOS) de l`examen d`ap... 252.7 KB

2 steps

Demande d`admission à la partie II (ECOS) de l`examen d`aptitude (pharmaciens)
Dynamic form Incomplete Due: 08/05/2021
Cliquez sur « COMPLETE NOW » pour remplir la demande d`admission à la partie II (ECOS) de l`examen d`aptitude...

Déclaration et confirmation
Dynamic form Incomplete Due: 08/05/2021
Veuillez confirmer les énoncés le contenu de votre déclaration et la politique de remboursement du BEPC sur votre formulaire. Vous...

Les deux étapes apparaissent comme étant **Inachevées (Incomplete)**. Les candidats cliquent sur chacune des étapes pour les franchir.



Demande d` admission à la partie II (ECOS) de l` examen d` aptitude (pharmaciens)

⚡ Incomplete 📄 Dynamic form 📅 08/05/2021

Cliquez sur « COMPLETE NOW » pour remplir la demande d` admission à la partie II (ECOS) de l` examen d` aptitude (pharmaciens).

CLOSE

COMPLETE NOW

En cliquant sur **COMPLETE NOW (Procéder maintenant)**, les candidats ont accès à d'importants renseignements relatifs à l'examen qu'ils doivent lire avant de continuer.

Pour l'ECOS, les candidats doivent choisir :

- la langue dans laquelle ils veulent passer l'examen, soit l'anglais ou le français
- dans quelle langue sera rédigée leur certificat du BEPC, à la suite de la réussite complète de la démarche d'obtention
- tous les centres vers lesquels ils sont disposés à voyager pour la prochaine séance
- s'ils ont l'intention de faire demande d'accommodements

Après avoir confirmé leur demande d'admission, les candidats peuvent voir que la première étape est franchie.

My Credentials

ECOS Demande d` admission à la partie II (ECOS) de l` examen d` aptitude (pharmaciens) PF21 [Phase: Inscription]
PEBC Pharmacist
Accepted
Acronym: QEII
Expiration date: 08/06/2021
Demande d` admission à la partie II (ECOS) de l` examen d` aptitude (pharmaciens)
In Progress

2 steps

Completed Demande d` admission à la partie II (ECOS) de l` examen d` aptitude (pharmaciens)
Dynamic form **Completed** Due: 08/05/2021
Cliquez sur « COMPLETE NOW » pour remplir la demande d` admission à la partie II (ECOS) de l` examen d` aptitude...

Incomplete Déclaration et confirmation
Dynamic form **Incomplete** Due: 08/05/2021
Veuillez confirmer les énoncés le contenu de votre déclaration et la politique de remboursement du BEPC sur votre formulaire. Vous...

Les candidats passent alors à la seconde étape, **Déclaration et confirmation**, où ils passent en revue les conditions et modalités qu'ils devront respecter pour se présenter à l'examen, ainsi que la politique de remboursement du BEPC.

Cocher les cases

Déclaration : Je fais cette déclaration solennelle croyant, en toute conscience qu'elle est vraie et exacte pour valoir comme si faite sous serment. *

Je déclare

J'ai lu et compris la politique de remboursement du BEPC. *

Je confirme

BACK CONTINUE

Après leurs déclarations et la confirmation qu'ils comprennent la politique de remboursement, ils devront apposer leur signature électronique aux deux énoncés. Les candidats peuvent utiliser un écran tactile ou leur souris.

 **Déclaration et confirmation**

 Incomplete  Dynamic form  08/05/2021

Veillez confirmer les énoncés le contenu de votre déclaration et la politique de remboursement du BEPC sur votre formulaire. Vous devrez d'abord lire la politique de remboursement du BEPC que vous trouverez [ici](#).

Signature



Clear Sign above

BACK SUBMIT

En cliquant sur **Submit (Soumettre)**, les candidats terminent la seconde étape et sont dirigés vers la phase de **Paiement**.

À cette phase, les candidats doivent payer les frais de l'examen. Sur le portail, seuls les paiements par carte de crédit sont acceptés, soit **VISA** ou **Mastercard**. Les paiements par carte de débit, carte VISA Débit ou par Interac ne sont pas acceptés pour le moment.

Cliquez sur « PAY FEE » pour acquitter les frais de l'examen d'aptitude (pharmaciens) - partie II (ECOS) par carte de crédit.

Si vous disposez d'une somme d'argent à votre compte au BEPC, cliquez sur « 3RD PARTY PAYMENT » plutôt que « PAY FEE », mentionnez que vous avez de l'argent à votre compte et indiquez-en le montant. Veuillez aussi nous contacter à pebcinfo@pebc.ca pour connaître la façon d'acquitter le montant résiduel des frais.

Fees	\$1,835.00
------	------------

CLOSE 3RD PARTY PAYMENT **PAY FEE**

Il y a deux options de paiement. La principale option est de cliquer sur **PAY FEE (Payer frais)** où les candidats sont dirigés vers une page de paiement sécurisée pour y entrer les renseignements de leur carte de crédit. L'autre option, **3rd Party Payment (Paiement par un tiers)**, est utilisée seulement par les candidats ayant de l'argent à leur compte au BEPC. **Remarque : si un candidat choisit cette option, le BEPC devra d'abord valider la transaction avant que la phase de paiement soit achevée.**

Achèvement de la demande

Une fois les frais acquittés, les candidats verront sous l'en-tête **My Credentials (Mes titres de compétence)** que la **Phase de paiement est Achevée (Completed)**, et cela signifie que le processus de la demande d'admission à l'ECOS - le titre de compétence - est terminé. Le reçu de la transaction se trouvera à droite de l'écran.

The screenshot displays the 'My Credentials' interface. On the left, a card for 'Demande d'admission à la partie II (ECOS) de l'examen d'aptitude (pharmaciens) PF21 [Phase: Paiement]' is shown with a green checkmark and the status 'Completed'. On the right, a detailed view of this application is visible, including the title 'Demande d'admission à la partie II (ECOS) de l'examen d'aptitude (pharmaciens) PF21 [Phase: Paiement]', the user 'PEBC Pharmacist', and the status 'Completed'. Below this, a list of 'Uploaded document(s)' includes 'Credential... Demande d'admission a la partie II (ECOS) de l'examen d'ap...' (252.7 KB) and 'Exact_Transaction_2021-08-05_23-43-56_1835.pdf' (95.2 KB). At the bottom, a 'Payer les frais d'examen - ECOS' entry is shown with a green checkmark and the status 'Completed', with a due date of '08/05/2021'. A red arrow points from the 'Completed' status in the top card to the 'Completed' status in the payment entry.

Le BEPC n'exige plus qu'on envoie à ses services la version papier (PDF) des demandes d'admission. La demande d'admission à l'ECOS est maintenant terminée. **Les candidats ne recevront pas de courriel confirmant que leur demande est bien achevée.**

Les candidats recevront un courriel quelques semaines avant l'ECOS contenant leur carte d'admission, ainsi que des précisions sur l'endroit où ils passeront l'ECOS et d'autres renseignements pertinents. Une copie de leur carte d'admission sera déposée dans leur **portefeuille numérique (Digital Wallet)**.

Demandes d'admission - Points importants

- **Changements en cours de la demande**
 - Une fois une étape ou une phase quelconque achevée dans le processus de demande, elle ne peut être modifiée.
 - Contacter le BEPC par courriel à pebcinfo@pebc.ca pour faire la demande de changement.
- **Changer le choix de centres d'examen**
 - **Examens QCM** : le choix de centres, établi lors de la demande d'admission, n'est pas définitif, car il sert seulement à évaluer le nombre de places requis. Quand les candidats reçoivent leur *Invitation à prendre rendez-vous*, ils peuvent choisir le centre qui leur convient.
 - **Examens ECOS/EPOS** : les centres d'examen ne peuvent pas être changés sur la plateforme de demande d'admission. Pour modifier le choix de centres d'examen, on doit en faire la demande par courriel au BEPC qui l'examinera au cas par cas; le BEPC se réserve le droit de refuser la demande du candidat.
- **Se désister d'un examen**
 - Si un candidat veut se désister d'un examen, il doit contacter le BEPC par courriel à pebcinfo@pebc.ca. La politique de remboursement habituelle du BEPC s'applique alors.

Autres titres

Comme mentionné précédemment, divers titres de compétence sont ouverts aux candidats pendant leur démarche auprès du BEPC.

La plupart des titres ont un caractère obligatoire et quelques-uns sont facultatifs. Les titres facultatifs sont ouverts aux candidats qui pourraient en avoir besoin. Par exemple, on peut citer le **rapport d'évaluation des diplômes d'études (EDE)** pour les pharmaciens diplômés aux États-Unis ou à l'étranger voulant immigrer au Canada.

Les demandes d'évaluation ou d'admission à un examen suivent, sur la plateforme, un cheminement adapté à la situation de chaque candidat dans sa démarche d'obtention du certificat. Ailleurs, sur la plateforme, le candidat trouvera ses résultats à un examen. D'autres voies s'ouvrent dans certaines circonstances; c'est le cas pour les candidats devant faire du rattrapage avant de pouvoir se présenter à nouveau à un examen.